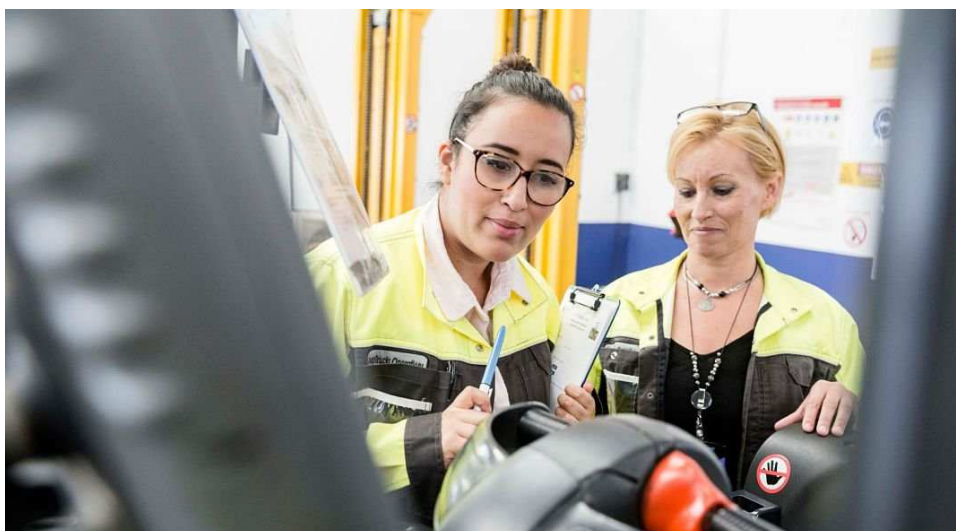


Dépêche AEF : "L'été du pro" : le dispositif parviendra-t-il à mobiliser élèves, enseignants et établissements ?

12-15 minutes

Cet été, plus de 200 lycées professionnels devraient accueillir des jeunes dans le cadre de "L'été du pro", un dispositif qui combinera pendant les vacances scolaires des activités scolaires, culturelles et sportives. "C'est un moyen de ramener doucement les jeunes vers l'école", avance la proviseure d'un lycée à Nevers. "L'été du pro" "est une bonne idée, mais qui n'arrive pas au bon moment" estime de son côté le SNPDEN-Unsa qui ne "voit pas comment le dispositif pourra être mis en place en juillet". Autre interrogation du syndicat : les élèves, avec lesquels il est déjà difficile de maintenir le lien habituellement, seront-ils prêts à venir durant l'été ? Le ministère de l'Éducation nationale espère toucher au moins 15 000 jeunes, sur les 640 000 inscrits dans la voie professionnelle.



Les lycées professionnels étaient historiquement peu impliqués dans le dispositif "écoles ouvertes". © Laurent Villeret

La [description](#) du dispositif "L'été du pro" sur le site du ministère de l'Éducation nationale tient en quelques lignes. Cela illustre bien l'objectif du MENJ : laisser des marges de manœuvre importantes

aux établissements. "Le principe est d'inciter le plus possible mais de cadrer le moins possible. Nous ne voulions pas ajouter des contraintes aux chefs d'établissement", explique à AEF info Marc Foucault, IGÉSR, en charge de la transformation de la voie professionnelle et pilote du comité de suivi sur le sujet, fin juin 2020.

"L'été du pro" s'inscrit dans le cadre des "vacances apprenantes" conçu par le ministère de l'Éducation nationale pour l'été 2020 et présenté début juin pour compenser la période de confinement ([lire sur AEF info](#)). Il s'agit de la transposition aux lycées professionnels du dispositif "écoles ouvertes" - qui existe depuis 1991 et permet de proposer durant les vacances des activités scolaires, culturelles et sportives aux élèves dans des établissements scolaires.

Historiquement, les lycées professionnels sont en effet "peu impliqués dans ce dispositif", reconnaît Marc Foucault. Le dispositif cible notamment les élèves :

- "inscrits dans un cycle de formation professionnelle en 2019/2020, dans le but de renforcer les aptitudes et compétences professionnelles et/ou générales ;
- n'ayant pas obtenu leur diplôme professionnel à la session d'examen de juin 2020 et pour lesquels le jury de délibération propose une présentation à la session de septembre 2020 ;
- en fin de parcours en voie professionnelle, dans une perspective de préparation d'une insertion professionnelle, d'une poursuite d'études y compris vers l'enseignement supérieur en lien avec les campus ou d'un contrat d'apprentissage ;
- souhaitant découvrir une nouvelle filière professionnelle dans le cadre d'un projet de réorientation envisagée ou bénéficier d'une découverte des métiers, notamment pour des collégiens, issus de troisième prépa métier."

Selon l'inspecteur général, entre 200 et 250 lycées professionnels (soit près de 10 % des LP et des lycées polyvalents) sont prêts à s'impliquer dans le dispositif, qui sera majoritairement mis en place du 6 au 10 juillet et/ou du 24 au 28 août. Cela devrait permettre de faire venir au moins 15 000 élèves dans les établissements durant l'été.

Laisser une marge de manœuvre aux proviseurs

"La formule classique, ce sera le matin en atelier ou en classe autour d'un projet avec un enseignant et des activités sportives ou culturelles l'après-midi, dans l'établissement ou à proximité", poursuit Marc Foucault. "Des programmes plus sophistiqués pourront être proposés, comme deux jours de sortie avec, par exemple du tourisme industriel." Mais il insiste : la formule est "très souple" et les chefs d'établissements sont pilotes.

Dans l'académie de Dijon, par exemple, les deux lycées professionnels de Nevers (Jean-Rostand et Pierre-Bérégovoy) ont travaillé ensemble pour proposer un programme commun, uniquement pour la dernière semaine d'août. "Cela permettra aux jeunes de découvrir les spécialités de l'autre établissement, explique Marie-Josée Barberio, proviseure du lycée Jean-Rostand. Nous avons axé le programme autour de deux spécialités pour lesquels nous allons proposer des ateliers de pratique le matin : les métiers de la mode (chez nous) et les métiers du bois (au lycée Pierre-Bérégovoy)."

Outre les ateliers pratiques, "nous proposons une remise à niveau en mathématiques et en français, pour ceux qui n'auraient pas validé le bac en juin et qui vont au rattrapage en septembre", ajoute la proviseure. Au total, neuf enseignants se sont portés volontaires, sur la centaine que comptent les deux établissements.

L'après-midi sera consacré aux activités sportives et culturelles. "Nous allons, sur le volet culturel, proposer la découverte du patrimoine autour de la thématique de la Seconde Guerre mondiale, avec le concours d'un enseignant, guide conférencier, détaché aux Archives départementales. Nous allons conventionner avec les associations pour proposer des activités de plein air comme le BMX, le tir à l'arc voire le sport automobile avec le circuit de Magny-Cours. C'est un moyen, si le programme est attractif, de ramener doucement les jeunes vers l'école."

"Une bonne idée qui n'arrive pas au bon moment" (SNPDEN)

Si une grande latitude est laissée aux chefs d'établissements, ceux-ci vont-ils pour autant se saisir du dispositif ?

Gwenaël Surel, secrétaire national du SNPDEN, se montre réservé sur la capacité des lycées professionnels à répondre à la commande. "C'est une bonne idée mais qui n'arrive pas au bon moment", réagit-il le 25 juin. Le proviseur de lycée polyvalent dans

l'académie de Nantes explique que l'appel à projet est arrivé mi-juin, au moment où les chefs d'établissements "étaient occupés à faire remonter les notes des examens, à faire le bilan de l'année et à préparer la rentrée de septembre", tout ceci dans un contexte "d'épuisement" de la profession ([lire sur AEF info](#)).

"Pour la rentrée, le ministre a annoncé que les dispositifs de remédiation seraient renforcés, en particulier pour les décrocheurs, ajoute Laurent Cagne, proviseur au lycée Thomas-Dumorey de Chalon-sur-Saône. Les équipes préfèrent se raccrocher à cette perspective." Gwenaël Surel fait en outre état de "pressions fortes" pour imposer ces "vacances apprenantes" dans certaines académies.

Des lycées qui n'ont pas le choix

Parmi les lycées professionnels qui proposent "l'été du pro" figurent un nombre important d'établissements qui se sentent contraints d'ouvrir cet été, au regard de la spécificité des diplômes qu'ils préparent, tels que des CAP ou le bac pro conduite routière.

"L'obtention du diplôme n'est possible que sous réserve que nos élèves aient fait un nombre minimal d'heures de conduite. En ouvrant pendant deux semaines cet été, nous allons pouvoir rattraper les heures manquantes, relate ainsi Laurent Cagne, proviseur du lycée professionnel Thomas-Dumorey à Chalon-sur-Saône. C'est ce qui nous a incités, au départ, à entrer dans le dispositif. Ensuite, d'autres enseignants – en lettres, en histoire-géo et en sciences physiques – se sont proposés pour faire de la remédiation", en visant principalement les élèves de terminale qui intègrent le BTS maintenance des véhicules à la rentrée. Une vingtaine d'élèves, scolarisés au lycée, sont d'ores et déjà inscrits à l'été du pro.

La plupart des lycées ouverts deux semaines pendant l'été

Dans la plupart des cas, le dispositif sera proposé aux élèves durant deux semaines – du 6 au 10 juillet et du 24 au 29 août. Cela correspond à la période à laquelle les établissements restent ouverts pour le nettoyage à la fin de l'année ou pour la préparation de la rentrée scolaire, ce qui facilite les choses pour les régions, qui mettent les locaux à disposition.

"Je ne vois pas comment le dispositif pourra être mis en place dès

juillet", nuance toutefois Gwenaël Surel. Il faudra trouver des enseignants volontaires or, beaucoup seront occupés par les rattrapages du baccalauréat jusqu'au 10 juillet au moins. Ensuite, on peut penser qu'ils souhaitent avoir des vacances reposantes."

Si Marc Foucault assure qu'il sera possible d'étendre la période d'accueil des élèves à d'autres périodes de l'été, on estime à Régions de France que "cela risque d'être assez limité". Il faudrait en effet établir des conventions pour l'utilisation des locaux.

Les lycées professionnels Jean-Rostand et Pierre-Bérégovoy, à Nevers, se sont ainsi positionnés sur la dernière semaine d'août, d'une part pour se laisser le temps de conventionner avec les associations locales, d'autre part pour pouvoir s'appuyer sur les personnels de la région qui préparent la rentrée. Mais cela ne règle pas toutes les questions d'organisation qui dépendent de la région. "En juin, le conseil régional n'a pas rouvert le service de restauration et l'internat" qui se trouvent, physiquement, dans le lycée d'enseignement général et technologique voisin, explique Marie-Josée Barberio. Sur 430 élèves, nous avons une soixantaine d'internes qui n'ont pas pu revenir, même s'ils l'avaient voulu." La proviseure espère que la restauration pourra ouvrir d'ici à fin août pour organiser dans de bonnes conditions "L'été du pro". "C'est une question sur laquelle travaille la DSDEN."

Les élèves inscrits dans l'établissement accueillis en priorité

Le dispositif sera "principalement" proposé aux élèves inscrits dans l'établissement ainsi qu'à ceux ayant obtenu leur baccalauréat et souhaitant passer un concours ou une certification repoussé au mois de septembre en raison de la pandémie ([lire sur AEF info](#)), explique Marc Foucault. Des jeunes d'un autre établissement ne proposant pas le dispositif pourront éventuellement être accueillis, explique-t-il.

"L'été du pro" pourra également être proposé aux élèves "souhaitant découvrir une nouvelle filière professionnelle dans le cadre d'un projet de réorientation envisagée ou bénéficier d'une découverte des métiers, notamment pour des collégiens, issus de troisième prépa métier", précise le site du MENJ, permettant ainsi de "faire connaître et populariser la voie professionnelle", indique Marc Foucault.

Ce dernier point est une "excellente initiative", réagit Gwenaël

Surel, qui aimerait qu'elle soit élargie aux élèves de 4e. "Mais cela nécessite de développer une réflexion entre différentes équipes éducatives, de signer des conventions... Et cela ne se fait pas en 15 jours", explique le proviseur, qui envisage plutôt des dispositifs d'accueil pour les vacances de la Toussaint.

Le lycée Thomas-Dumorey à Chalon-sur-Saône, qui a proposé le dispositif aux 3e prépa métiers, "n'a reçu aucune candidature", indique Laurent Cagne, le proviseur. Lors de la réunion avec les établissements du Chalonnais, programmée le 10 juillet, "nous allons proposer le dispositif à tous, parce qu'il peut être intéressant d'ouvrir nos portes aux collèves qui feront cet été l'école ouverte".

Les élèves seront-ils au rendez-vous ?

"Parmi les lycéens, les élèves des lycées professionnels sont un public à privilégier du fait de la grande difficulté de travailler les enseignements professionnels pratiques et du décrochage constaté durant la période de confinement", indique la page du ministère sur les "vacances apprenantes". La proportion d'élèves perdus de vue pendant le confinement dans la voie professionnelle est en effet estimée à 20 % par le ministère (soit près de 130 000 élèves) contre 4 % pour l'ensemble des élèves.

Mais le dispositif saura-t-il faire revenir les élèves qui sont justement les plus éloignés de l'école ? Là encore, le secrétaire national du SNPDEN se montre sceptique : "Je ne suis pas sûr que les élèves viendront plus pendant les périodes de vacances, alors qu'il était déjà difficile de les faire venir en temps normal." Pour lui, la priorité est la préparation de la rentrée scolaire : "Les 'vacances apprenantes' sont une réponse possible, mais elles ne sont pas une réponse à tout. Ça n'est pas trois jours d' 'écoles ouvertes' qui vont permettre de rattraper 3 mois de confinement."

Quel financement ?

63 M€ sont fléchés pour le dispositif "école ouverte" dans son ensemble, un budget multiplié par 7 par rapport à l'an dernier. Marc Foucault assure donc que les financements nécessaires seront apportés aux lycées professionnels. Un forfait de 1 000 euros de fonctionnement est prévu par groupe de 10 élèves. Les professeurs intervenant seront payés en HSE, les contractuels en vacations.